

GROUPE MAJORITE DEPARTEMENTALE DE GAUCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Relevé des décisions de la Commission Permanente de Février 2016 – Canton de THUEYTS

« Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de THUEYTS lors de la Commission Permanente du 8 février 2016 :

290 € seront versés au Syndicat Mixte de la Montagne ardéchoise au titre du soutien aux animations retenues pour l'appel à projets « Visites sensibles saison 2016, 9^{ème} édition »,

2 000 € seront versés à l'IME de Lalevade d'Ardèche au titre des projets soutenus par la fondation des caisses d'épargne Loire-Drôme-Ardèche,

3 000 € seront répartis en faveur de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et du CIAS de la Communauté de communes Cévennes et Montagne ardéchoise au titre du soutien à l'appel à projet relatif à la charte qualité pour les établissements d'accueil de la petite enfance,

1 500 € seront versés à l'ADDSSNA de Saint-Etienne de Lugdarès dans le cadre des partenariats d'image pour la participation d'un athlète à la saison de ski de fond haut niveau 2016.

**Groupe de la majorité
départementale
de gauche**
Conseil départemental de l'Ardèche